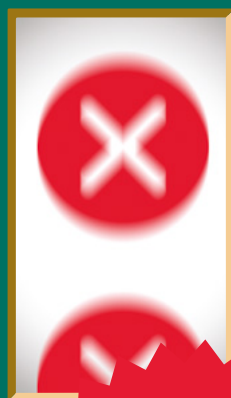


Votation cantonale n°2 : modification de la LIPP

**ACTIVER LA
MACHINE À PERDRE ?**



NON

**434
MILLIONS DE
PERTES POUR LE
CANTON ET LES
COMMUNES**

**AUX COUPES MASSIVES
DANS LES SERVICES PUBLICS**



NON À UN NOUVEAU CADEAU POUR LES RICHES CONTRIBUABLES

Le Conseil d'État propose une loi au titre trompeur : « Renforcer le pouvoir d'achat et les recettes fiscales ». Cette loi veut modifier le barème d'imposition des personnes physiques. Les plus hauts revenus, pour lesquels le pouvoir d'achat n'est aucunement un souci, obtiendront les plus fortes réductions d'impôt. Ainsi, les 77 célibataires du canton gagnant plus de 2 millions de francs recevront un cadeau fiscal de 114'000 CHF chacun-e, pour une perte de 8,7 millions pour la collectivité. La prétendue « classe moyenne supérieure » que la droite prétend cibler n'a pas besoin d'un nouveau cadeau fiscal.



NON À UNE SAIGNÉE DANS LES PRESTATIONS PUBLIQUES

Les personnes aux salaires bas ou moyens gagneront des miettes qu'elles paieront lourdement en termes de coupes dans les prestations. Avec un gouvernement de droite aux commandes, il est certain que cette saignée touchera prioritairement les plus pauvres. 326 millions de pertes pour les finances cantonales, c'est l'équivalent de 2'390 postes d'infirmier-ères ou encore

2'092 postes d'enseignant-es du primaire. Sommet de l'absurde : environ 40 % de la population genevoise gagne trop peu pour payer des impôts, et n'a donc strictement aucun intérêt à une quelconque baisse fiscale !



NON À UNE HAUSSE DES IMPÔTS COMMUNAUX

Cette loi se répercutera directement sur les communes, qui perdront 108 millions au passage. Leur autonomie est donc en jeu, puisque certaines gèrent au franc près les dépenses et seront immédiatement en difficulté puisque la loi les oblige à présenter des comptes équilibrés. Conséquence certaine : celles-ci augmenteront leurs impôts, y compris pour les entreprises. Ce qui sera gagné par les riches contribuables au plan cantonal sera perdu par toutes et tous sur le plan communal, en particulier par les PME tant vantées par les discours de la droite. Des prestations communales devront être revues à la baisse tout comme les investissements dans les équipements publics (crèches, infrastructures sportives, rénovations énergétiques, etc.).

L'impôt est la principale source de financement de services publics essentiels. Refusons de le baisser le 24 novembre. N'actifions pas la machine à perdre.

